JANVIER 2022 - GRATUIT

JOURNAL MOBILES
VOTRE JOURNAL CITOYEN · MÉDIA COMMUNAUTAIRE MASKOUTAIN
WWW.JOURNALMOBILES.COM

ANNULATION DU CHAMPIONNAT MONDIAL DE HOCKEY JUNIOR

Elliot Desnoyers a passé par toute la gamme des émotions

PAGE 9

PHOTO : GRACIEUSETÉ DE WILLIAM RONDEAU

L'attaquant maskoutain Elliot Desnoyers patinait avec son chandail d'Équipe Canada Junior sur l'anneau de glace du Parc Casimir-Dessaulles en début d'année.

VOUS VIVEZ DES SITUATIONS PARTICULIÈRES, NOUS AVONS DES SOLUTIONS NOVATRICES. FAITES COMME EUX!

Appelez Guillaume
450 230-7557
guillaume@journalmobiles.com

MOBILES

Dans le contexte, on doit se revirer de bord rapidement. Guillaume était présent pour nous apporter des solutions novatrices et surtout flexibles selon nos enjeux. Cela a donné les résultats auxquels on s'attendait et même au-delà. Pour des résultats, contactez Guillaume.

François Caya - Co-propriétaire IGA Famille Jodoin

Pour l'ouverture de ma boutique d'alimentation Keto, au centre-ville, j'ai fait appel à Guillaume du Journal Mobiles. Ses idées m'ont permis de maximiser ma visibilité : mission accomplie!

Martine Bélanger - Propriétaire

Bectrol

Nous avions déjà collaboré avec le journal Mobiles sur certains autres dossiers. Comme plusieurs, nous faisons face à des défis de recrutement. Grâce à Guillaume et son équipe, nous avons pu cibler nos besoins et établir une stratégie. Ils ont créé une vidéo ainsi qu'un texte qui parlaient de notre entreprise et des postes à combler. Suite à la publication, nous avons reçu plusieurs appels dus à cette campagne et pourvu plusieurs postes. Nous pensons refaire ce genre de stratégie dans le futur et explorer d'autres avenues avec l'équipe. Merci!

Milène Pigeon - Stratégies organisationnelles & RH - Bectrol Inc.

J'ai connu une année 2021 incroyable.
J'ai voulu redonner à ma communauté et je me suis impliqué avec la Mission Maskoutaine, Satellite Organisme en prévention des dépendances et le Dek Hockey St-Hyacinthe. Ces campagnes furent un succès et Mobiles en a été un ingrédient essentiel. Merci à Guillaume de m'avoir épaulé dans cette année d'abondance.

Pierre Luc Mandeville - Courtier immobilier, RE/MAX RENAISSANCE

Citation
choisie par Pierre

La vie, c'est souvent de recommencer.

« La vie, c'est comme tenter de mettre des chatons dans un panier. Quand on y met le dernier, le premier est déjà de l'autre côté. »

-- Joanna Trollope

SOMMAIRE

BILLET
PAGE 3

OPINION
PAGES 4 ET 6

COMMUNAUTAIRE
PAGES 7-8

ACTUALITÉS
PAGES 9 À 11

COVID-19
PAGE 12

LIVRES
PAGE 13

SOCIÉTÉ
PAGE 14

ENVIRONNEMENT
PAGE 15

Suivez-nous sur Instagram
www.instagram.com/journalmobiles/

Suivez-nous sur facebook
www.facebook.com/JournalMobiles

LE BILLET DE PH

Chapeau, les femmes!

Avant d'entrer dans le mois de février, je me permets de jeter un dernier regard sur 2021. L'une des choses que j'ai particulièrement remarquée, c'est la résilience des femmes. Bien sûr, il y a les infirmières, les préposées, les enseignantes et toutes ces mères qui tiennent le coup dans l'adversité. Et il y a aussi celles qui, par leur vision et leur intelligence, donnent espoir en l'avenir.

PAUL-HENRI FRENIÈRE

Plusieurs médecins et spécialistes de la santé se sont exprimés au cours de l'année. Les médias faisaient appel à eux – et à elles – pour comprendre un peu mieux l'évolution de ce virus et de ses maudits variants. L'une de celles qui s'est démarquée dans ce flot d'informations est, à mon avis, la microbiologiste et infectiologue Caroline Quach.

Cette pédiatre de l'hôpital Sainte-Justine savait employer des termes clairs et précis, sans être alarmiste ni jovialiste. Ses interventions ont été fréquemment sollicitées tant à la radio et à la télévision que dans les journaux. Chaque fois, c'était apprécié.

Une autre scientifique que l'on a vue et entendue souvent au cours des derniers mois, c'est l'ingénieure en aérospatiale Farah Alibay. Des émissions de fin d'année – notamment, En direct de l'univers – lui ont réservé une place de choix. On la reconnaissait facilement avec sa longue chevelure noire et rouge. Cette Québécoise, qui a grandi à Joliette, est littéralement devenue une « star » en pilotant, pour la NASA, le rover Perseverance sur la planète Mars.

Toujours dans le domaine des sciences, on a moins entendu parler de Nathalie Ouellette, mais son parcours est néanmoins remarquable. Cette astrophysicienne spécialiste des exoplanètes est la coordonnatrice scientifique pour le tout nouveau télescope James Webb qui a pris son envol le 25 décembre. Elle espère que l'on pourra ainsi découvrir la présence de vie sur une planète lointaine.

Voilà trois femmes qui ont probablement inspiré des jeunes filles à poursuivre des études en sciences.

***

D'autres femmes ont plutôt choisi la politique. Selon les données du gouvernement du Québec, pas moins de 2 883 femmes ont été élues à la suite des élections municipales de novembre 2021. La représentation féminine totale, au sein des conseils municipaux, a donc augmenté à 36,4 %, soit 4,1 points de pourcentage de plus par rapport à 2017.

On compte maintenant 41,9 % de conseils municipaux composés de façon paritaire, c'est-à-dire où la proportion de femmes se situe entre 40 % et 60 %. Ainsi, au Québec, 257 femmes sont élues à un poste de mairesse et 2 626 à un poste de conseillère.

Qu'on pense à Catherine Fournier, 29 ans, qui a été élue mairesse de Longueuil avec une éclatante majorité. Il y a aussi le cas d'Isabelle Lessard qui est devenue mairesse de la ville de Chapais à l'âge de seulement 21 ans.

À Saint-Hyacinthe, on ne pourrait passer sous silence la formation d'un nouveau parti politique fondé et dirigé par une femme : Marijo Demers. En quelques mois, elle a réussi à recruter des candidats – en majorité des candidates – pour chacun des districts, bâtir une plateforme électorale étoffée et mener une campagne dynamique avec sa troupe. Ce n'est pas rien.

Chapeau, les femmes!

BORIS

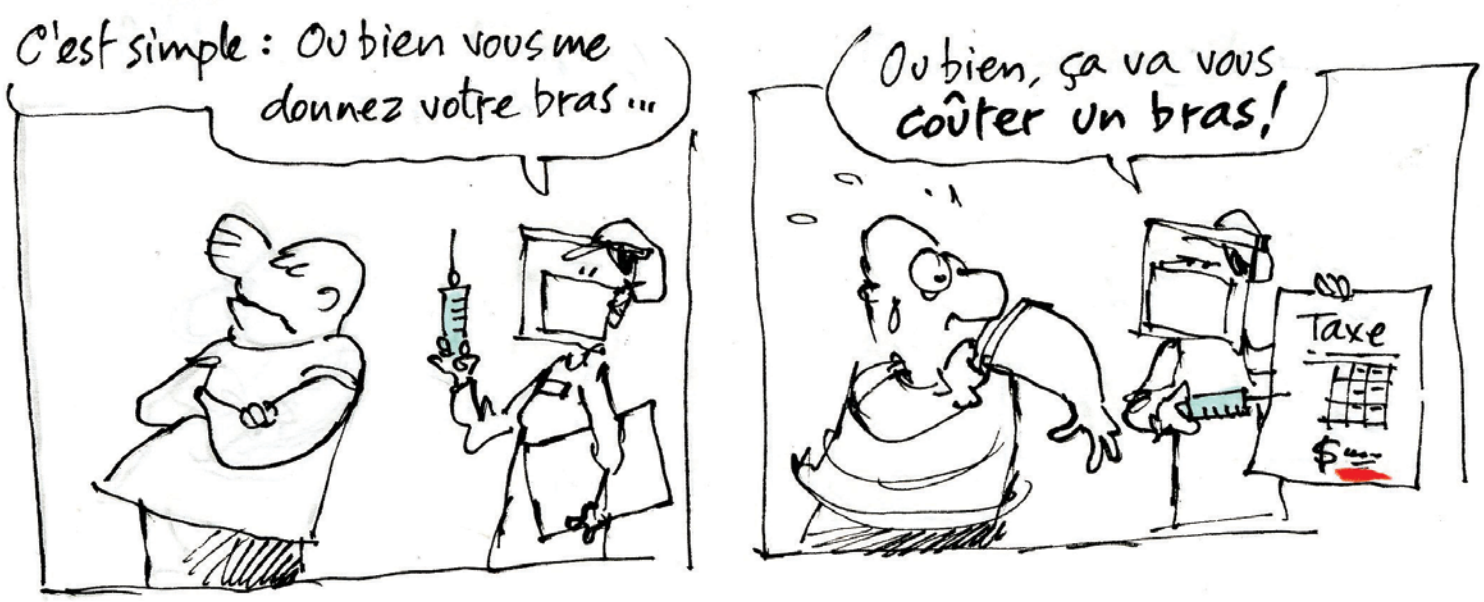

Journalistes-Collaborateurs
Paul-Henri Frenière, Alexandre D'Astous, Anne-Marie Aubin, Carl Vaillancourt, Anne Plourde, Pierre Béland, Julie Gosselin, Boris.

Comité de rédaction
Anne-Marie Aubin, Sophie Brodeur, Nelson Dion, Pierre Béland.

Direction et publicité
Nelson Dion > direction@journalmobiles.com
Guillaume Mousseau > guillaume@journalmobiles.com
Téléphone - 450 230-7557

Graphisme
Martin Rinfret - Solutions graphiques - 819 375-4671

Conseil d'administration
Sophie Brodeur, présidente, Anne-Marie Aubin, vice-présidente, Paul St-Germain, secrétaire et trésorier, Pierre Béland, administrateur, Alyson Côté, administratrice.

Les grandes lignes
Mobiles, Média Communautaire Maskoutain est un organisme à but non lucratif (OBNL) dont la mission première est la production et la diffusion de l'information locale et régionale reflétant en priorité la vie culturelle, sociale et communautaire de la collectivité maskoutaine.

Visitez le www.journalmobiles.com
Faites parvenir vos textes, photos et commentaires à **redaction@journalmobiles.com**

Culture et Communications Québec

AMECQ Association des médias écrits communautaires du Québec

JOURNAL MOBILES
média communautaire maskoutain
450 501-8790 www.journalmobiles.com
1195, rue Saint-Antoine – Bureau 308
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 3K6
Tirage : 32 500 exemplaires
Distribution par Postes Canada et présentoirs
Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec 1157494
ISSN : 2292-3551

LETTRE OUVERTE

Le morcellement des terres agricoles mène à une autre forme d'étalement urbain

J'ai eu la chance de côtoyer plusieurs ministres de l'Agriculture. De Pierre Corbeil à André Lamontagne en passant par François Gendron, Pierre Paradis et Laurent Lessard, ces ministres ont tour à tour été confrontés aux mêmes demandes d'assouplissement de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA) pour faciliter le morcellement.

L'Union a toujours invité les ministres à la prudence. D'abord, parce que le territoire agricole du Québec est déjà très morcelé. En 2017, à la demande de M. Paradis, la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) a vérifié la taille et l'utilisation des lots dans trois régions et une MRC : la Capitale-Nationale, le Centre-du-Québec, l'Outaouais et L'Île-d'Orléans. Les données de cette étude sont très révélatrices : les petits lots en zone agricole sont à la fois très nombreux et très peu utilisés pour l'agriculture.

En 2017, pour la seule région de la Capitale-Nationale, il y avait 19 774 lots de 10 hectares et moins. Environ 90 % de ces lots comptaient moins de 4 hectares. Seulement 8 % des lots de moins de 4 hectares et 25 % de ceux de 4 à 10 hectares étaient utilisés par des fermes. Est-ce en raison de leur proximité à une grande ville comme Québec? Eh bien, non. Le portrait était similaire dans le Centre-du-Québec, soit l'une des régions agricoles les plus dynamiques dans la province. En 2017, on y trouvait 27 792 lots de 10 hectares et moins et leur utilisation est identique, à quelques points d'écart, à celle de la région de la Capitale-Nationale.

Dans son analyse, la Commission relevait aussi que le morcellement avait un effet inflationniste sur le prix des terres. Un lot morcelé devient plus attrayant pour des fonctions autres que l'agriculture. En Estrie, dans Charlevoix ou dans les Laurentides, le prix des fermettes est complètement hors de la portée des producteurs agricoles. Leur vocation n'est plus agricole. Elles sont recherchées par des urbains qui cherchent un pied-à-terre à la campagne; une autre forme d'étalement urbain.

Autre aspect à considérer : quand un morcellement est autorisé par la CPTAQ, il est irréversible. En raison de son prix et du peu de possibilités agricoles qu'il offre compte tenu de sa petite taille, il est extrêmement difficile de rentabiliser un tel achat pour des projets agricoles. Si une résidence a été construite, c'est encore pire.

L'enjeu principal n'est pas l'absence de lots de petite taille, mais plutôt leur prix et le détournement de leur vocation initiale. La valeur des terres a augmenté de 327 % ces 10 dernières années.

Rappelons également ceci : les morcellements sont autorisés par la Commission si les demandeurs démontrent la rentabilité et la pérennité de leurs projets. L'an dernier, la CPTAQ a morcelé 3 780 hectares et le nombre de fermes au Québec a augmenté. Les portes de l'agriculture ne sont donc pas fermées, particulièrement dans les régions périphériques où le prix des terres est moins élevé.

Tous ces aspects expliquent pourquoi l'Union et plusieurs organisations, comme la Fédération de la relève agricole du Québec, le Centre québécois du droit de l'environnement, Équiterre et Vivre en Ville, demandent au gouvernement québécois d'être prudent sur cet enjeu. Modifier de façon substantielle la LPTAA et les fonctions et compétences de la CPTAQ nécessite une étude approfondie devant le forum approprié. Ce n'est pas le cas actuellement, par le biais d'un projet de loi sur l'allègement administratif.

En misant sur un morcellement accru dans le but de favoriser l'émergence de différents modèles agricoles, on détourne l'attention du vrai problème auquel feront face les futurs agriculteurs et agricultrices actuellement sur les bancs d'école. L'enjeu principal n'est pas l'absence de lots de petite taille, mais plutôt leur prix et le détournement de leur vocation initiale. La valeur des terres a augmenté de 327 % ces 10 dernières années. Il est là, le véritable enjeu : le prix excessif des terres comparativement à leur rendement agroéconomique. L'UPA et la relève interpellent depuis des années le gouvernement à ce sujet. Les programmes d'aide à l'établissement n'ont pas été ajustés à cette réalité au fil des ans et l'accès au financement demeure le frein principal à l'établissement des jeunes.

En raison du prix des terres, les modèles d'établissement en agriculture sont appelés à changer. La location, comme le propose la fiducie agricole UPA-Fondaction, permet plus facilement le démarrage tout en limitant l'endettement. La location à long terme pourrait être favorisée par des incitatifs fiscaux. Une aide à la remise en culture des nombreux petits lots en friche est une autre avenue qui devrait être privilégiée, avant de faciliter le morcellement. L'UPA favorise et encourage l'émergence de modèles agricoles diversifiés, et bien avant le morcellement des terres, des solutions adaptées aux vrais enjeux doivent être privilégiées.

Marcel Groleau,
président général de l'Union des producteurs agricoles du Québec

C’est le temps de prendre votre rendez-vous pour votre dose de rappel contre la COVID-19.

Suivez la séquence de vaccination prévue et prenez rendez-vous.

Québec.ca/vaccinCOVID

Avec la dose de rappel, restez protégé plus longtemps.

Pour bien vous protéger contre la COVID-19 et ses variants, vous devez recevoir la dose de rappel et suivre les consignes sanitaires.

Votre gouvernement

Québec

LETTRE OUVERTE

Le pouvoir citoyen

Il y a quelques semaines, juste avant Noël, je me suis rendue au comptoir postal de la pharmacie Jean Coutu, aux Galeries St-Hyacinthe. En file, attendant patiemment, je regardais nonchalamment les différents produits d'emballage et d'expédition aux alentours. Vint un moment où mon regard se posa sur une affiche disposée non loin du comptoir où l'on recueille lettres et colis. Quelle ne fut pas ma stupeur de constater qu'ici, à Saint-Hyacinthe (encore, sauf erreur, à 99 % francophone), ville du Québec où le français, envers et contre tout, devrait encore avoir la primauté, les instructions d'envoi de colis étaient écrites, en gros caractères occupant neuf dixièmes de la superficie de l'affiche, en ANGLAIS!

Mon premier réflexe fut, évidemment, de chercher la version française desdites instructions. J'ai dû promener mon regard jusqu'au bas de l'affiche, tout en bas, donc loin du champ de vision naturel des êtres humains habilités à lire pour les trouver, et en plus petits caractères, qui plus est!

Estomaquée, j'ai récupéré mon colis et suis partie, non sans avoir pris l'affiche en photo. Cela ne me servait à rien de signaler le cas à la caissière, je me doutais bien de son impuissance en la matière! Mais j'avais un plan! Arrivée à la maison, je me suis rapidement installée devant mon ordi pour publier la chose sur Facebook, photo à l'appui. Nombreux furent les commentaires indignés en réponse à cette publication. J'ai aussi partagé la chose sur la page du Parti Québécois de la circonscription de Johnson, dont j'assume la présidence.

Je n'oserais affirmer que ma seule démarche a pu provoquer la résolution du cas, mais toujours est-il que l'affiche a été changée. Je crois fermement que je ne suis pas la seule à avoir été offusquée du fait que Postes Canada ait pu, de façon si cavalière, faire affront aux citoyennes et citoyens de Saint-Hyacinthe en faisant fi de notre langue commune, le français. Nul doute que des plaintes ont été adressées, des lettres envoyées ou que sais-je! Ce que je retiens, c'est qu'il s'agit bel et bien d'une preuve tangible que si on prend position, si on exige le respect qui nous est dû, si on hausse le ton, si on dénonce les injustices et les iniquités, on exerce un pouvoir grandiose.

Je vous invite donc, citoyennes et citoyens, à user de ce pouvoir chaque fois que vous serez témoins de telles aberrations. Soyez attentifs, dénoncez ce qui doit l'être. Il n'est pire consentement que celui donné par le silence!

Lyne Goulet
Présidente, P. Q. Johnson

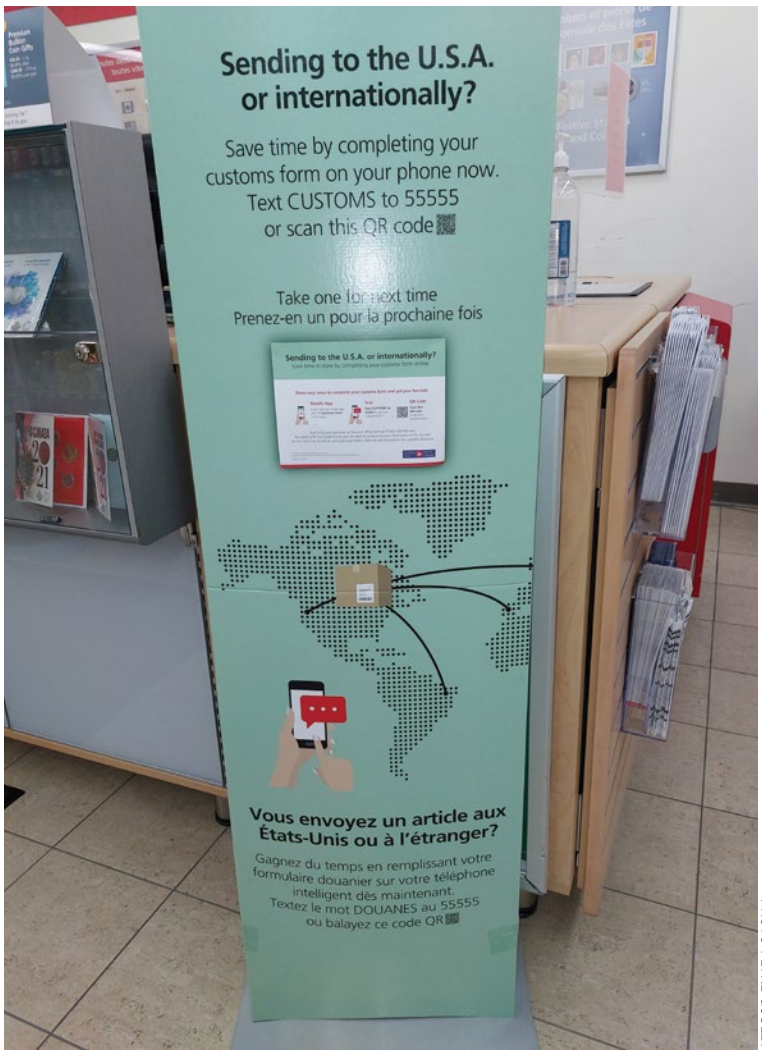

PHOTO : LYNE GOULET

MERCI À NOS PRÉCIEUX PARTENAIRES ET À L'AN PROCHAIN.

PRO

Brasseurs du Monde · CI Gestion mondiale d'actifs · Raymond James · Kia Saint-Hyacinthe · BMO Gestion privée · Passion Soccer Boutique · Les Équipements Harjo · Groupe CME Experts-conseils

ÉLITE

- Boite à lunch Traiteur
- Maskatel
- Journal Mobiles
- Le Courrier de St-Hyacinthe
- Rôtisserie Excellence
- Hyundai Casavant
- Maxi
- Zone TV
- Le Laurier
- Web Aventure

AAA

- Marché Lacroix
- Clinique Chiro Santé
- Laplante Brodeur Lussier
- JOMA

AA

- Ben-Mor
- Bertrand Mathieu
- Robert Bernard Point S
- Groupe Robin
- Distribution Le Perco

A

- Clinique de physiothérapie et d'ostéopathie Saint -Thomas
- Aménagement Passion Paysage
- Cinéma St-Hyacinthe
- Bonne Route St-Hyacinthe
- C. Thibault

COLLABORATEUR

- Chantal Soucy députée Ass. Nationale
- École secondaire St-Joseph
- Polyvalente Hyacinthe Delorme
- École secondaire Casavant
- Collège St-Maurice

Parrainage civique des MRC d'Acton et des Maskoutains souligne la 32e édition de la Semaine nationale de prévention suicide qui se déroulera du 30 janvier au 5 février 2022

Pour une cinquième année consécutive, l'éloquent thème « Parler du suicide sauve des vies » sera repris et la campagne se concentrera sur la prévention dans les sphères numériques. Au Québec, nous rappelons que l'acte le plus violent qui soit envers soi-même fauche encore trois vies par jour.

JULIE GOSSELIN

RESPONSABLE DE LA VIE ASSOCIATIVE ET DES COMMUNICATIONS, PARRAINAGE CIVIQUE DES MRC D'ACTON ET DES MASKOUTAINS

Évidemment, aucune cause unique ne peut expliquer ou prédire un suicide. Il s'agit plutôt d'un amalgame de facteurs personnels, sociaux et culturels. Parmi ceux-ci, nous trouvons entre autres des traumatismes en tout genre, des pertes importantes ou des changements de vie et/ou des stresseurs importants. Bien sûr, le sentiment d'isolement est aussi un facteur important. Selon l'Agence-Presse toutefois et malgré la pandémie, les chiffres de 2020 (encore non officiels) indiqueraient que le taux de suicide serait à la baisse… Les risques d'augmentation de ce taux étant loin d'être écartés, cette 32e campagne de prévention est primordiale!

La mission de Parrainage civique étant ce qu'elle est, il nous semble intéressant de nous pencher sur les facteurs augmentant le risque de suicide chez nos bénéficiaires vivant avec une déficience intellectuelle (DI) ou physique ou avec un trouble du spectre de l'autisme (TSA).

Un rapport fut produit à ce sujet en février 2014 après une consultation d'experts issus du Centre de recherche et d'intervention sur le suicide et l'euthanasie ainsi que du Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement de Montréal. Ce document rapporte que même si le phénomène est jusqu'à ce jour peu connu, il semble pourtant évident que son incidence est importante, particulièrement chez les personnes ayant un TSA ou une DI légère.

Les facteurs de risque pour ces populations seraient assez similaires à ceux de la population en général, mais les experts en ont dégagé certains qui auraient une plus grande incidence pour notre « clientèle ». En effet, des événements circonstanciels tels qu'une perte, un deuil, des transitions, de l'intimidation, des tentatives de suicide antérieures ou l'annonce d'un diagnostic sont susceptibles d'influencer plus fortement ces personnes. De plus, des états particuliers, dont un changement significatif du niveau de fonctionnement de base, l'impulsivité et la consommation de substances sont identifiés comme des facteurs de risque discriminants.

Les intervenants n'étant pour l'instant pas outillés, comment peut-on tenter de prévenir et de protéger? Les experts croient que la présence d'un réseau de soutien et une bonne intégration sociale sont des éléments qui contribueraient à diminuer les probabilités d'un passage à l'acte.

Parrainage civique travaille justement à briser l'isolement de ces personnes plus vulnérables et vise leur intégration et leur participation à la communauté. Il devient donc vraiment intéressant de constater à quel point les jumelages et amitiés formés peuvent contribuer à sauver des vies! L'organisme désire donc aujourd'hui remercier tous ses membres bénévoles pour leur essentielle implication! Nous les considérons ni plus ni moins comme les superhéros des temps modernes.

PHOTO : CYNTHIA SAWYER PHOTOGRAPHIE

TUM

TRAIT D'UNION MONTÉRÉGIEN

#un trait sur l'isolement

De nature solitaire…

Qui ne connaît pas ce jeu qui se joue en solo avec des cartes à jouer déposées sur une table, qui défilent sur l'écran d'une tablette électronique ou d'un ordinateur? Vous savez, le joueur dépose sept cartes sur autant de colonnes avec pour objectif final de rassembler les quatre piles: carreau, coeur, pique et trèfle. Chaque carte doit ainsi donc trouver sa place. Pour y arriver, le joueur solitaire procède avec patience en les retournant l'une après l'autre. Oui, il y a de ces images riches de sens, alors que chacun et chacune d'entre nous n'arrive pas toujours à trouver la place qui lui revient dans la société malheureusement.

MARIE-FRANCE BEAUREGARD

AGENTE DE JUMELAGE ET INTERVENANTE TRAIT D'UNION MONTÉRÉGIEN

C'est ainsi que se présente Ginette, une femme au sourire éclatant et invitant. Vous l'aurez deviné, Ginette, de nature solitaire, a adopté depuis longtemps ce jeu de cartes telle une seconde nature. Celle qui est issue d'une famille nombreuse de six enfants s'y sentait seule malgré tout. Ayant déménagé au cours de ses années passées à l'école primaire, elle se sentait étrangement seule parmi des élèves qui lui étaient étrangers. « Plus jeune, je n'ai pas appris à m'exprimer beaucoup », dira-t-elle. Encore aujourd'hui, elle demeure une femme de peu de mots.

Ginette s'est pourtant mariée à deux reprises. Chacune de ses relations lui a apporté deux magnifiques enfants; deux garçons issus d'une première union et deux filles d'une seconde, auxquels s'ajoute un bébé mort-né à 28 semaines. Cette perte incommensurable a laissé une trace indélébile dans le coeur de cette belle dame. Même si les décennies ont passé depuis, elle en parle encore aujourd'hui avec une tendresse attendrissante. « J'aurais tout donné pour que mon bébé se réveille… » La vie si fragile et des relations amoureuses ponctuées de haut de bas l'ont également fragilisée. Elle raconte avoir surtout élevé ses fils comme mère monoparentale. La bipolarité l'ayant aussi menée vers quelques épisodes d'hospitalisation, elle n'a pas été en mesure de conserver la garde de ses filles.

En nous partageant son parcours éprouvant, Mariette est assise aux côtés de Ginette, sans mots devant des confidences qu'elle n'avait jamais entendues jusqu'ici malgré leurs rencontres hebdomadaires étalées sur les six derniers mois. Mariette est une amie bénévole, rencontrée par l'entremise du Trait d'Union Montérégien (TUM) et avec laquelle une relation teintée de respect et de plaisir s'est tissée au fil du temps. Fini pour Ginette le jeu en solitaire, chaque semaine, les deux femmes jouent aux cartes ensemble, l'espace d'une heure ou deux. Pour le temps des Fêtes, un repas entres amies figurait également à l'agenda des deux dames. Ginette apprécie grandement la disponibilité de sa bénévole et la main que celle-ci lui tend lors des activités organisées par le TUM, avec son grand souci de l'autre. « J'étais bien contente que Mariette me choisisse. J'avais auparavant été jumelée à un bénévole pendant dix ans, mais il est aujourd'hui décédé », raconte-elle dans un élan de nostalgie. Le jumelage précédent de Ginette auprès de Léon s'est en effet étiré sur une décennie de sourires et de jeux de cartes partagés bien amicalement, jusqu'au décès de ce dernier au cours de la dernière année.

C'est avec son immense sourire qu'elle reçoit également la visite d'un de ses fils chaque semaine pour l'aider dans ses courses, la cuisine et pour partager quelques sorties. Ginette se montre aussi reconnaissante de l'aide apportée par un voisin avec qui elle profite occasionnellement de quelques petits voyages d'un jour à travers la grande Montérégie, et ce, malgré son déambulateur qui l'accompagne aussi dans ses déplacements.

À la fois pétillante et solitaire, Ginette n'est pas peu fière de ses quatre enfants, qui demeurent, dira-elle, sa plus grande fierté et richesse. Souhaitons donc à Ginette que l'année qui débute à peine lui apporte du réconfort et qu'elle soit pour elle une source inépuisable de bonheur tranquille. Elle le mérite amplement.

DÉPART À LA RETRAITE DE LA DIRECTRICE MANON DESROSIERS

La Maison l'Alcôve tatouée sur le cœur

C'est avec un grand pincement au cœur que Manon Desrosiers a quitté la Maison l'Alcôve après une implication de 36 ans au sein de la maison de thérapie contre les dépendances, dont les 20 dernières années à la direction générale de l'organisme.

ALEXANDRE D'ASTOUS

Le Journal Mobiles s'est entretenu avec Mme Desrosiers le 11 janvier, trois jours avant son départ à la retraite. « Je ne le réalise pas encore. Je prépare la transition avec ma remplaçante et je me surprends à lui dire qu'on devra faire ceci ou cela dans la prochaine année. En même temps, j'ai l'intention de rester près de la Maison et de continuer à m'y impliquer de manière bénévole », mentionne celle dont la plus grande fierté est de laisser un organisme en bonne santé financière et jouissant d'une réputation enviable partout au Québec.

Impliquée dès le départ

Manon Desrosiers est impliquée depuis la fondation de la Maison l'Alcôve en 1985. « Ce sont des amis aux prises avec des problèmes de consommation d'alcool qui ont mis en place l'organisme afin de reprendre du pouvoir sur leur vie et d'aider d'autres personnes aux prises avec les mêmes problèmes. Au départ, je n'étais pas une employée. J'apportais mon aide bénévolement pour la tenue de livres et la correspondance. Je faisais cela de ma résidence », raconte celle qui a une formation en comptabilité. « Au début, j'ai touché à tout. J'ai fait de la cuisine, de la peinture, des rénovations à notre première Maison qui était située sur la rue Saint-Joseph », ajoute-t-elle.

Par la suite, Mme Desrosiers devient employée de l'organisme à titre d'adjointe de son ami Gérald Ouellet qui agit comme directeur général. Au décès de ce dernier, en 2002, elle lui succède à la direction générale. « Cela s'est fait dans la continuité parce que je connaissais tous les dossiers. Au départ, nous intervenions surtout pour des problèmes d'alcool. Ensuite, se sont ajoutées les drogues, puis tous les types de dépendances, que ce soient le jeu excessif ou la dépendance aux écrans, un nouveau phénomène », raconte la nouvelle retraitée.

Déménagement

En 1993, l'Alcôve ouvre une maison pour accueillir les femmes au 1, rue Lamothe, toujours à Saint-Hyacinthe. C'est en 1997 que l'organisme s'installe à son endroit actuel, au 5000, boulevard Laurier Ouest. « Nous y accueillons autant les hommes que les femmes. Avant la pandémie, nous pouvions recevoir 16 résidents. Nous avons dû descendre à 12 afin de respecter les règles de distanciation. Pour l'avenir, nous voudrions grimper à 26 ou 28. Les lieux nous le permettraient. Le plus gros défi des prochaines années sera le recrutement de la main-d'œuvre. Nous avons une équipe de 26 personnes, dont plusieurs approchent de la retraite », indique Mme Desrosiers.

PHOTO : COURTOISIE

Manon Desrosiers a quitté la direction générale de la Maison l'Alcôve le 14 janvier pour une retraite bien méritée.

Cyberdépendance

Depuis 2019, l'organisme offre des services en cyberdépendance, un phénomène de plus en plus répandu. « Il y a des gens qui n'arrivent pas à décrocher de leurs écrans pour toutes sortes de raisons. Personne n'est à l'abri. Ça touche des gens de 9 à 99 ans. Certains pour les réseaux sociaux, d'autres les jeux vidéo ou les jeux d'argent, sans oublier la pornographie. Tout est accessible sur Internet. Une étudiante est venue nous voir en nous disant qu'elle n'arrivait pas à arrêter de chercher des réponses à ses questions. Il y a tellement d'informations disponibles que ça devenait difficile pour elle d'arrêter de chercher », constate Mme Desrosiers.

Manon Desrosiers entend rester disponible pour faciliter la transition. « Ma décision est réfléchie et assumée. L'avenir de l'organisme s'annonce bien grâce à son personnel professionnel offrant un service de qualité et un accueil chaleureux », souligne-t-elle.

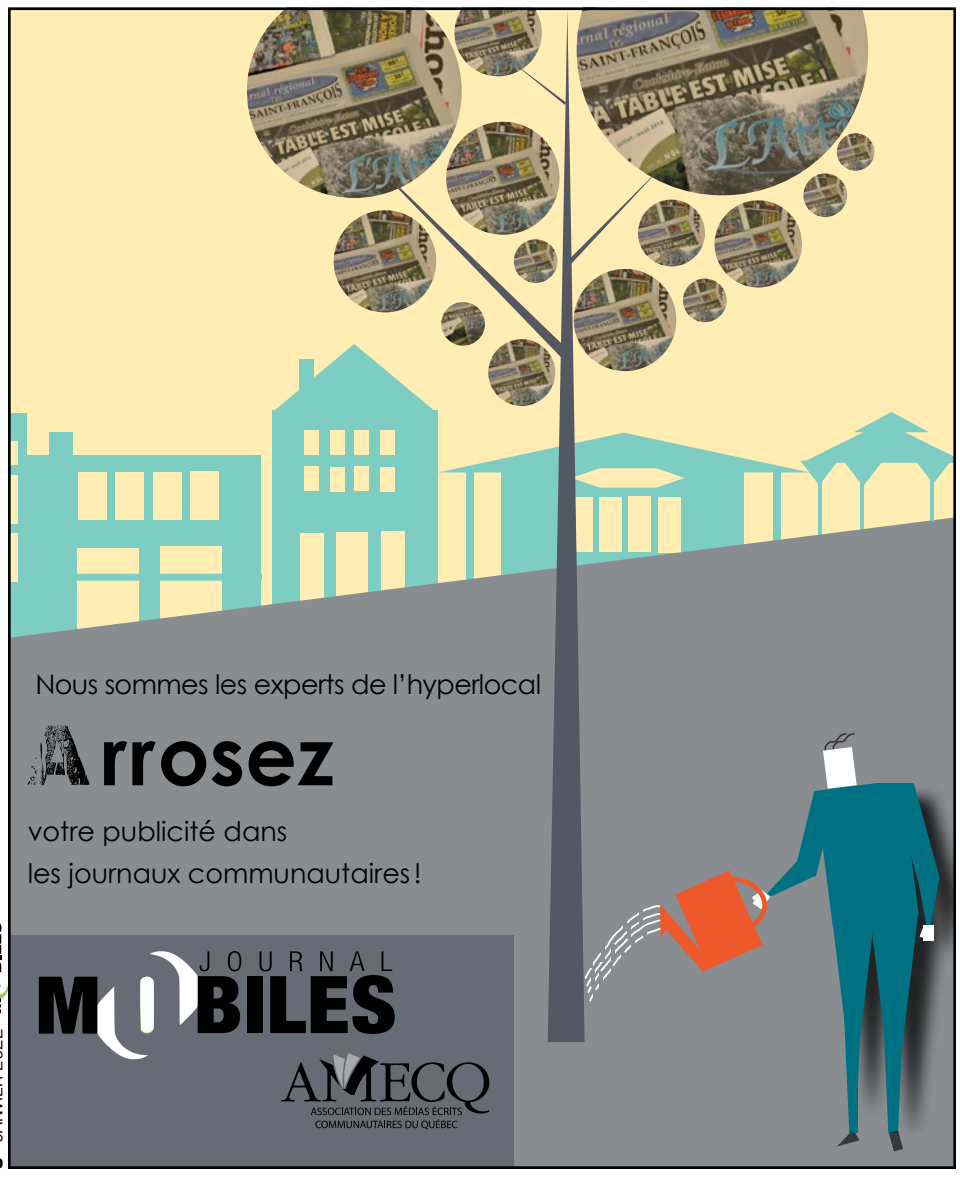

LE DÉFI 21 JOURS SANS NICO REPORTÉ EN FÉVRIER

Le défi 21 jours sans Nico est un défi qui a pour but d'aider les jeunes qui souhaitent cesser leur consommation de nicotine ou de vapoteuse. Des outils, ainsi que du soutien de la part des intervenants du milieu, sont offerts aux participants tout au long des 21 jours. Le défi avait été annoncé en novembre lors de notre conférence de presse. Cependant, en raison des circonstances actuelles et du retour en classe retardé, le défi n'a malheureusement pas pu débuter à la date annoncée.

Nous partageons tous le même avis en ce qui concerne la pertinence du déroulement du défi en présentiel, ainsi que le soutien offert aux élèves participant sur place. Étant donné le niveau actuel de stress et d'anxiété chez les élèves, l'arrêt nicotinique pourrait représenter un défi plus grand pour certains. Pour les intervenants impliqués dans le défi, le suivi en présentiel serait plus pertinent pour les participants.

Le sujet a été discuté avec les partenaires concernés par le défi. Le défi se maintient, mais sera reporté au retour des classes. Afin de laisser le temps aux élèves de s'inscrire et d'être rencontrés, le défi aura lieu du 1er au 21 février 2022.

Pour plus d'information concernant les nouvelles dates du défi et rester à l'affût de ce qui s'en vient, vous pouvez visiter nos pages Facebook et Instagram.

Satellite, organisme en prévention des dépendances.
450 888-2572 ou
intervenant@preventiondesdependances.org

ANNULATION DU CHAMPIONNAT MONDIAL DE HOCKEY JUNIOR

Elliot Desnoyers a passé par toute la gamme des émotions

Sélectionné par Équipe Canada Junior (ÉCJ) afin de prendre part au Championnat mondial de hockey junior, le Maskoutain Elliot Desnoyers est passé par toute la gamme des émotions le mois dernier, alors que les autorités compétentes ont annulé l'événement sans qu'il puisse ramener la médaille d'or chez lui comme il en rêvait depuis toujours.

CARL VAILLANCOURT

« L'expérience que j'ai vécue là-bas, c'est exceptionnel! Le sentiment quand tu sautes sur la glace avec le chandail du Canada, ça ne s'explique pas », a expliqué l'attaquant au représentant du Journal Mobiles début janvier.

Le mois de décembre a d'abord débuté avec deux parties face à des équipes universitaires canadiennes. Après deux bonnes performances, le Québécois a été informé par les dirigeants de la délégation canadienne qu'il était sélectionné au sein d'ÉCJ. Le jeune homme réalisait un rêve de jeunesse qu'il chérissait depuis qu'il a chaussé sa première paire de patins.

« J'étais tellement fier quand je l'ai dit à mon père. Toute la famille était vraiment fière », a relaté Elliot Desnoyers, lui qui a souligné l'implication de ses parents dans sa carrière de joueur de hockey.

Après un camp d'entraînement, les joueurs ont finalement pris la direction de la ville d'Edmonton, où ceux-ci étaient dans une bulle selon le protocole en vigueur. Après une victoire de 6 à 4 face aux Russes en match préparatoire, les Canadiens ont remporté une victoire face à la Tchéquie par la marque de 6 à 3 lors de l'ouverture officielle du tournoi.

Témoin d'un phénomène de 16 ans

Durant la deuxième partie de la ronde de qualifications du Canada, le choix de cinquième ronde des Flyers de Philadelphie en 2020 a eu la chance d'évoluer sur le même trio que la jeune sensation Connor Bedard. À 16 ans, le Britanno-Colombien qui évolue avec les Pats de Regina dans la Ligue junior de l'Ouest (WHL) est perçu comme le plus bel espoir de l'encan amateur de la Ligue nationale de hockey en 2023.

Elliot Desnoyers était donc aux premières loges pour assister au record de son coéquipier quand celui-ci a inscrit son quatrième filet de la rencontre face aux Autrichiens, guidant le Canada vers une victoire de 11 à 2. Ce n'est pourtant pas ses habiletés offensives qui l'ont impressionné d'abord.

PHOTO : GRACIEUSETÉ DE WILLIAM RONDEAU

L'attaquant maskoutain Elliot Desnoyers patinait avec son chandail d'Équipe Canada Junior sur l'anneau de glace du Parc Casimir-Dessaulles en début d'année.

« Connor [Bedard] est vraiment mature pour un gars de 16 ans. On ne voyait aucune différence à ce niveau avec les autres joueurs de l'équipe », a fait valoir celui qui fêtera ses 20 ans le 21 janvier prochain.

On tourne la page

Malheureusement, une série d'éclosions de cas liés à la COVID-19 ont forcé les dirigeants du tournoi à annuler l'édition 2022 le 30 décembre. Même si la pilule est difficile à avaler, Elliot Desnoyers n'a pas perdu de temps à broyer du noir.

« C'est sûr que la déception est vive, mais je suis vraiment content de ce que j'ai vécu là-bas », a-t-il lancé.

L'attaquant maskoutain reprendra le chemin des Maritimes, lui qui évolue comme capitaine avec les Mooseheads d'Halifax, dès que la santé publique donnera son feu vert pour la reprise des activités. Son prochain objectif sera de se tailler une place au sein des Flyers de Philadelphie en octobre prochain.

Une hausse de 3,25 % de taxes pour les contribuables maskoutains en 2022

Les contribuables maskoutains ont reçu une bien mauvaise nouvelle juste avant la période du temps des Fêtes, alors que le nouveau conseil municipal a annoncé une hausse de 3,25 % du compte de taxes des Maskoutains pour l'année 2022.

CARL VAILLANCOURT

« Avec une inflation importante et les nouvelles dépenses de notre ville, il faut respecter un équilibre entre la capacité de payer des contribuables et le développement de Saint-Hyacinthe, ce qui nous oblige à faire des choix », a tenu à expliquer le maire de Saint-Hyacinthe, André Beauregard.

La flambée des prix du secteur résidentiel dans le nouveau rôle d'évaluation foncière pour les années 2022 à 2024 explique en partie cette hausse de taxes. En octobre dernier, la Ville de Saint-Hyacinthe informait les résidents que la maison unifamiliale moyenne augmentait de 11,7 % dès 2022. L'évaluation foncière de la résidence moyenne en 2021 s'élevait à 259 251 $. Au 1er janvier 2022, la valeur de cette même maison est passée à 290 459 $.

La Ville de Saint-Hyacinthe a néanmoins réduit son taux de taxation sur le secteur résidentiel de 0,745 $ à 0,6899 $ pour chaque tranche de 100 $ d'évaluation foncière, ce qui représente une baisse du taux de taxation résidentielle de 7,4 %. Au réel, le propriétaire de la résidence unifamiliale moyenne a vu sa facture bondir de 82 $ comparativement à celle payée en 2021.

Au réel, le propriétaire de la résidence unifamiliale moyenne a vu sa facture bondir de 82 $ comparativement à celle payée en 2021.

Selon les prévisions budgétaires établies par l'administration municipale en vue de l'année 2022, les revenus de la Ville de Saint-Hyacinthe sont projetés à 122,9 M$. Il s'agit d'une hausse de 7,15 % des revenus comparativement à l'année passée où la Ville avait projeté des revenus de 114,7 M$. Il s'agit de la plus importante hausse de la dernière décennie.

« Plusieurs projets importants ont nécessité des investissements majeurs de la part de la Ville de Saint-Hyacinthe dans les dernières années et cela se poursuivra dans les prochaines années », a expliqué le directeur général Louis Bilodeau.

Une hausse marquée de la masse salariale

Parmi les dépenses de fonctionnement qui expliquent la hausse des revenus de l'appareil municipal, la Ville de Saint-Hyacinthe prévoit un bond important des coûts liés à sa masse salariale. Le poste budgétaire réservé à la masse salariale augmente de 5,4 M$ pour les 12 prochains mois.

Il faut dire que la Ville de Saint-Hyacinthe s'est entendue avec les cols bleus le 6 octobre 2021 pour une nouvelle convention collective longue de sept ans. L'ancienne entente était venue à échéance le 31 décembre 2019. Sur l'entente de sept ans qui prendra fin le 31 décembre 2026, les employés toucheront une hausse annuelle moyenne de 3,14 %, ce qui inclut les augmentations salariales annuelles et le rattrapage salarial prévu pour se comparer aux villes similaires.

Six mois auparavant, l'ancien conseil municipal a ratifié la nouvelle convention collective de sept ans pour les cols blancs. L'entente débutant le 1er janvier 2020 prévoit une hausse salariale annuelle de 2,07 % des cols blancs.

La Ville de Saint-Hyacinthe a également embauché trois nouvelles ressources au sein de son service des communications et de la participation citoyenne avant la campagne électorale récente. Selon les dires du nouveau maire André Beauregard, la Ville entend poursuivre les embauches en 2022.

« On prévoit embaucher une dizaine, voire une douzaine de nouvelles ressources, puisqu'il y a des besoins dans certains secteurs de la Ville. Il est important pour nous d'offrir la meilleure qualité de services à nos citoyens », a fait savoir André Beauregard au représentant du Journal Mobiles le 21 décembre dernier.

Surveiller l'endettement municipal

Avec le projet du pont-tunnel Casavant, la construction du Centre des congrès ainsi que la nouvelle bibliothèque à venir cet automne, la dette de la Ville de Saint-Hyacinthe a fait un bond important depuis 2017, passant de 21,2 M$ à près de 61 M$ en 2021.

Avec les projets de la promenade Gérard-Côté et la promesse d'un cinquième pont à Douville, le plafond fixé à 80 M$ par les élus de la Ville de Saint-Hyacinthe pourrait obliger le conseil municipal à revoir les échéanciers de certains projets.

« Nous avions plusieurs projets pour assurer le développement la Ville de Saint-Hyacinthe. Bien que ces projets étaient tous essentiels, il va de soi que nous gardons un œil attentif à la dette de la Ville et nous ne voulons pas surendetter nos citoyens », a avoué le nouveau maire de Saint-Hyacinthe.

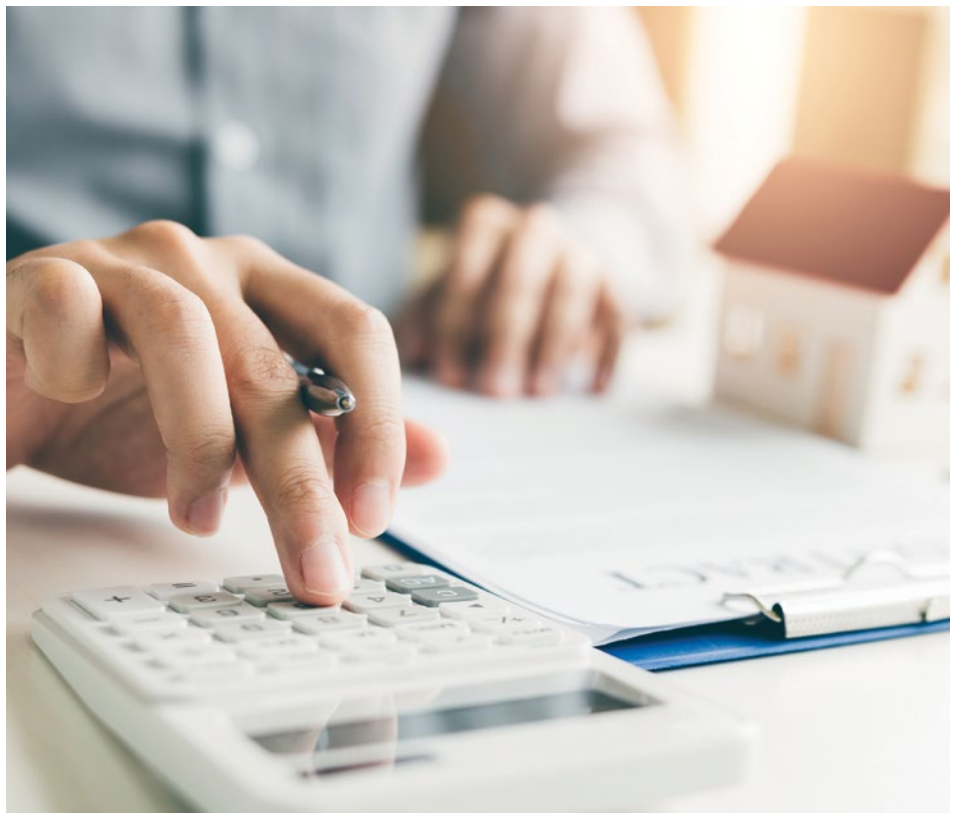

PHOTO : FREEPIK

Saint-Hyacinthe unie soulève plusieurs inquiétudes

Appelée à réagir sur le dépôt du plus récent budget, la cheffe et candidate à la mairie lors de la dernière élection municipale avec l'équipe de Saint-Hyacinthe, Marijo Demers, a d'abord plaidé pour une plus grande transparence de la part de la Ville dans la présentation de ses chiffres, notamment sur la gestion du Centre des congrès et de la filière de biométhanisation.

« Lors de la campagne, la transparence était l'une de nos thématiques fortes. Quand je vois le budget présenté, il n'y a rien sur les finances du Centre des congrès, a fait valoir Marijo Demers. Même la filière de biométhanisation, on a effleuré la question. »

Parmi les inquiétudes soulevées par le parti, les coûts liés aux services de la Sûreté du Québec méritent une réflexion sur les différentes possibilités selon elle. Depuis 2018, la facture a bondi de 2,1 M$ en cinq ans, s'établissant désormais à 11,34 M$.

« Il serait peut-être temps de réfléchir à d'autres éventualités comme la municipalisation du service. Les frais ont augmenté de 5,05 % encore cette année, et pourtant, les revenus liés aux constats d'infraction sont en baisse, on se questionne si nous ne serions pas mieux avec un service municipal », a expliqué Marijo Demers.

La cheffe de Saint-Hyacinthe unie remet en question le choix de la hausse de 3,25 % de taxes municipales. Avec une inflation de 5,3 % en 2021, le coût de la vie augmente plus rapidement que les salaires des ménages maskoutains, sans parler de la pénurie de logements abordables dans la région.

« Cette hausse de 3,25 % de taxes, elle touchera encore plus lourdement certaines catégories de la population, notamment nos aînés et retraités », a-t-elle ajouté lors d'un entretien téléphonique avec le représentant du Journal Mobiles.

Marijo Demers a néanmoins salué l'ajout d'un premier budget participatif par la Ville de Saint-Hyacinthe, une pratique couramment utilisée dans plusieurs villes du Québec. Toutefois, le montant de 50 000 $ se veut trop timide à ses yeux.

PTI 2022-2024 : des investissements de 158,2 M$ jusqu'en 2024

Fondée en 1849, la Ville de Saint-Hyacinthe vieillit comme sa population. Si son cachet patrimonial et historique fait des envieux, le vieillissement de ses infrastructures nécessite aussi une cure de rajeunissement qui pourrait s'avérer onéreuse. C'est le constat qui a été fait par le conseil municipal lors de l'adoption du nouveau Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2022-2024 le 6 décembre dernier.

CARL VAILLANCOURT

Pour le maire André Beauregard, ce nouveau programme qui comprend 227 projets échelonnés sur les trois prochaines années financières de la Ville de Saint-Hyacinthe se veut prudent dans les circonstances.

« Dans le contexte actuel, le conseil municipal a fait preuve de prudence. Il faut entretenir nos infrastructures moins récentes, ce qui inclut aussi d'investir dans la réfection de nos infrastructures d'eau selon notre gestion de l'eau, a expliqué le maire André Beauregard. On veut améliorer la qualité de vie des Maskoutains avec plus d'espaces verts et des infrastructures au goût du jour. »

Plus de 16 M$ pour la gestion des débordements en 2022

Parmi les grands projets liés à la gestion des infrastructures pour le PTI 2022-2024, une enveloppe budgétaire supérieure à 16,4 M$ sera utilisée pour la gestion des infrastructures d'eau en 2022. Ces dépenses s'inscrivent dans le cadre budgétaire estimé de 105 M$ du Plan de gestion des débordements annoncé en décembre 2020.

Les travaux de séparation des canaux d'égouts sur l'avenue Saint-Louis représentent plus de 50 % de la facture projetée en 2022 avec 8,4 M$. Il s'agit d'un passage obligatoire selon le directeur général.

« Si on veut éviter les surverses dans la rivière Yamaska, l'application du Plan de gestion des débordements qui a été adopté par le conseil municipal en 2020 est nécessaire. Certes, ça entraîne des coûts importants », a expliqué le directeur général Louis Bilodeau.

Investir dans les infrastructures liées aux sports et aux loisirs

Après les nombreux problèmes rencontrés avec les piscines municipales l'été dernier, la Ville de Saint-Hyacinthe s'est donné le moyen de ses ambitions pour régler la problématique avec un budget de 1,225 M$ sur les trois prochaines années, dont 525 000 $ dès 2022. Outre la piscine ovale Laurier, celle des Loisirs Assomption avait nécessité quelques fermetures temporaires en raison d'un problème lié à la qualité de l'eau.

En plus des piscines, la Ville poursuivra ses efforts afin de raccorder le réseau cyclable maskoutain avec des investissements de 700 000 $ qui serviront à augmenter le nombre de kilomètres de pistes cyclables pour les usagers. Un agrandissement du centre communautaire Assomption ainsi qu'une mise à niveau des terrains de baseball seront à l'ordre du jour en 2022.

La Ville a réservé une enveloppe budgétaire d'environ 4 M$ pour le terrain de 108,45 hectares du parc nature de la Métairie.

La promenade Gérard-Côté dès 2023

Le nouveau maire de Saint-Hyacinthe a ouvert la porte à une révision des coûts liés au projet de la réfection complète de la promenade Gérard-Côté.

« Le conseil va se réunir et on va regarder les différents scénarios. Nous voulons un beau projet dont les Maskoutains seront fiers, mais on veut aussi respecter la capacité de payer des contribuables », a-t-il fait valoir.

Son prédécesseur Claude Corbeil avait parlé d'un projet qui pourrait frôler les 38 M$ avant l'annonce de son départ de la vie politique municipale. Initialement évalué à 33 M$, ce bond vertigineux de 5 M$ est dû à la hausse des prix des matériaux de construction durant la pandémie.

Dans le PTI 2022-2024, les deux premières phases du projet, ce qui comprend l'aménagement de la Place des spectacles et de la promenade Gérard-Côté, sont évaluées à 18,2 M$. En septembre dernier, Le Courrier a annoncé que la Ville de Saint-Hyacinthe bénéficierait d'une subvention de 5 M$ de la part du gouvernement du Québec, une somme réservée pour la réfection de la promenade Gérard-Côté et l'aménagement de la Place des spectacles.

La firme Daoust Lestage a été mandatée par l'ancien conseil municipal afin de réaliser les études préparatoires, les documents liés au concept ainsi que les plans et devis techniques du projet à la fin du mois de septembre 2021.

Aucun chiffre sur le cinquième pont

Promesse phare du nouveau maire de Saint-Hyacinthe André Beauregard lors des élections municipales, le cinquième pont à Douville n'apparaît pas dans le PTI 2022-2024. Questionné sur le sujet, le maire a éclairci la situation.

« La Ville a récemment procédé à des achats stratégiques pour sécuriser le terrain. La situation risque de devenir difficile, ça va prendre un autre pont avec le développement du Domaine sur le Vert, mais on parle d'un horizon à moyen terme. C'est pour ça qu'il n'y a pas de chiffres pour le cinquième pont dans ce PTI », a ajouté André Beauregard au représentant du Journal Mobiles.

Changement du système téléphonique et des adresses web et de courriel

Dès le 4 février en après-midi, les lignes téléphoniques directes de la Ville seront remplacées par une ligne générale. Cette modernisation du système de téléphonie permettra de générer des économies substantielles et offrira l'accès à un répertoire téléphonique automatisé.

Nouvelle ligne générale et numéros de poste

Les quelque 300 lignes téléphoniques directes de la Ville seront remplacées par une ligne générale : 450 778-8300. Il faudra dorénavant utiliser ce numéro pour joindre les services municipaux.

Pour joindre un employé, on devra entrer le numéro du poste correspondant aux quatre derniers chiffres de la ligne directe actuelle des destinataires :

- Par exemple, pour joindre le chargé de projet en relations publiques, il faut actuellement composer le 450 778-8388.
- Désormais, il faudra composer le 450 778-8300 et ensuite le poste 8388.

La ligne téléphonique du Service des requêtes demeure le 450 778-1000.

Nouvelles adresses Web et de courriels

Nous avons également procédé à une simplification des adresses Web et de courriels municipales en modifiant le nom de domaine :

- Par conséquent, l'adresse Web de la Ville est officiellement passée de www.ville.st-hyacinthe.qc.ca à www.st-hyacinthe.ca.
- Il est de même pour le courriel. Par exemple, l'adresse du chargé de projet en relations publiques est passée de philippe.pare-moreau@ville.st-hyacinthe.qc.ca à philippe.pare-moreau@st-hyacinthe.ca.

Pour assurer une transition harmonieuse chez les employés municipaux et avec tous les partenaires et fournisseurs de la Ville, des rappels et des outils de communication sont actuellement déployés.

Les urgences débordent et la vaccination s'accélère

Le variant Omicron de la COVID-19 a marqué le début de l'année 2022 à Saint-Hyacinthe, comme partout au Québec, causant des débordements dans les urgences et entraînant une flambée des cas positifs qui a forcé le gouvernement à revoir le fonctionnement des cliniques de dépistage qui ont été littéralement prises d'assaut avant les Fêtes.

ALEXANDRE D'ASTOUS

Maintenant, seuls les employés du réseau de la santé et les travailleurs essentiels sont autorisés à se présenter dans les cliniques pour avoir un test PCR. Pour les autres, il est recommandé d'utiliser un test rapide à la maison, mais encore faut-il qu'il y en ait de disponibles. Au moment d'écrire ces lignes, le 20 janvier, d'importants arrivages de tests rapides étaient attendus pour le Québec.

En date du 20 janvier, le nombre de cas positifs était en baisse depuis deux semaines en Montérégie, mais cela s'expliquait par le resserrement au niveau du dépistage. Le nombre d'hospitalisations était à la hausse depuis le début de décembre, tout comme le nombre de décès. À ce jour, 1,5 % des Montérégiens sont décédés de la COVID-19. L'âge moyen des personnes décédées est de 82,8 ans.

La MRC des Maskoutains comptait 194 décès liés à la COVID-19 en date de 12 janvier. Le 19 janvier, il y avait 96 cas actifs du coronavirus, dont 52 sur le territoire de la Ville de Saint-Hyacinthe.

Quatre écoles du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe comptaient au moins un cas en date du 6 janvier. Il s'agit des écoles Bois-Joli-Sacré-Cœur, des Passereaux, Douville et René Saint-Pierre.

PHOTO : NELSON DION

Centre de dépistage sur la rue des Cascades à Saint-Hyacinthe.

La vaccination s'accélère

La campagne de vaccination contre la COVID-19 s'accélère en ce début d'année 2022 dans la Montérégie, alors que tous les adultes qui n'ont pas encore reçu de dose de rappel du vaccin sont invités à prendre rendez-vous pour obtenir cette protection additionnelle contre la maladie. Depuis le 4 janvier, tous les deux ou trois jours, de nouvelles catégories de personnes sont invitées à prendre rendez-vous pour recevoir leur dose additionnelle.

« Recevoir sa troisième dose de vaccin est la meilleure façon de se protéger contre les effets graves du nouveau variant Omicron extrêmement transmissible qui a entraîné des flambées de cas dans de nombreux pays et qui n'épargne pas le Québec. Deux doses de vaccin c'est bien, mais trois c'est mieux pour nous protéger adéquatement contre ce variant », souligne le Dr Mathieu Lanthier-Veilleux, adjoint médical à la direction de santé publique de la Montérégie.

La population de la Montérégie-Est répond très bien à la campagne de vaccination pour la dose de rappel. « Nos cliniques de vaccination se remplissent bien et nous ajustons les horaires des cliniques selon les demandes et les disponibilités de nos employés. Par ailleurs, nous sommes toujours à la recherche de personnel souhaitant contribuer aux efforts de vaccination pour différents postes. Les personnes intéressées sont invitées à postuler via la plateforme Je contribue », indique la conseillère en communication au CISSS Montérégie-Est, Marianne Paquette.

La couverture vaccinale atteignait 86,2 % de la population générale de la Montérégie, le 19 janvier.

Les urgences débordent

Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Montérégie-Est note un fort achalandage dans ses trois urgences des hôpitaux Honoré-Mercier, Pierre-Boucher et Hôtel-Dieu de Sorel.

L'organisme demande à la population de ne pas se présenter aux urgences pour un test de dépistage ou un résultat de dépistage, une attestation médicale pour votre employeur reliée à la COVID-19 ou un renouvellement de prescription qui peut être fait par votre pharmacien.

Du délestage

Ce fort achalandage cause du délestage dans les opérations habituelles des hôpitaux. « Comme tous les établissements de santé au Québec, nous devons aussi délester des activités, opérations et traitements. Tout est fait pour maintenir les chirurgies urgentes malgré une situation difficile comme près de 900 employés sont présentement absents en lien avec la COVID. Pour l'instant, nous réalisons 30 % des chirurgies habituelles. Les médecins pallient le manque d'infirmières et de professionnels pour assurer la réalisation de plusieurs chirurgies et examens. Concernant les consultations externes, 70 % sont faites par téléconsultation », précise Mme Paquette.

900 employés de la santé sur le carreau

En date du 6 janvier, près de 900 employés étaient absents en raison d'un test positif à la COVID-19. « Afin d'éviter tout bris de services et par souci de continuer à offrir des services de qualité et sécuritaires à notre clientèle, nous permettons à des employés asymptomatiques de revenir après sept jours d'isolement, plutôt que dix jours », explique Mme Paquette.

Pour ce qui est du traçage des cas positifs, le CISSS Montérégie-Est effectue les enquêtes pour les usagers dans ses installations et le suivi auprès de ses employés.

RETOUR DE LA MESURE D'AIDE

Le programme d'aide d'urgence de nouveau disponible pour les entreprises affectées par le resserrement des mesures sanitaires

Les entreprises du territoire de la MRC des Maskoutains affectées par le resserrement des nouvelles consignes sanitaires ont de nouveau accès au volet Aide aux entreprises en régions en alerte maximale (AERAM) du programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (PAUPME) mis en place par le gouvernement du Québec.

De façon plus particulière, les entreprises qui font l'objet d'un ordre de fermeture gouvernemental, tels les bars, les cinémas, les salles d'entraînement et les salles de spectacles, pourront à nouveau soumettre leur demande d'aide auprès de Saint-Hyacinthe Technopole. De même, les entreprises admissibles ayant déjà obtenu une aide financière dans le cadre de ce programme pourront se prévaloir d'une procédure simplifiée afin de réactiver leur dossier.

Le programme vise à soutenir, pour une période limitée, les entreprises admissibles qui éprouvent des difficultés financières et qui ont besoin de liquidités d'un montant inférieur à 50 000 $. Il complète le Programme d'action concertée temporaire pour les entreprises (PACTE) qui s'adresse à celles ayant des besoins en fonds de roulement supérieurs à 50 000 $.

Modalités de l'aide

L'aide offerte dans le cadre de l'AERAM prendra la forme d'un prêt d'un maximum de 50 000 $ consenti aux entreprises dans le but d'alimenter leur fonds de roulement. Celui-ci comportera un taux d'intérêt de 3 % et sera remboursable sur 36 mois, à la suite d'un moratoire de 3 mois.

Jusqu'à 80 % de la somme consentie pourra être convertie en aide non remboursable pour un maximum de 15 000 $ par mois de fermeture. Ce pardon de prêt pourra être réclamé pour certains frais fixes pour la période de fermeture visée : les taxes municipales et scolaires, le loyer, les intérêts payés sur les prêts hypothécaires, les frais liés aux services publics, les assurances, les frais de télécommunication et les permis et les frais d'association.

Toute l'information concernant les critères d'admissibilité et le dépôt d'une demande dans le cadre de ce programme est disponible sur le site Internet de Saint-Hyacinthe Technopole. Les entreprises maskoutaines peuvent obtenir de l'aide gratuite de la part de l'équipe de professionnels de cet organisme pour compléter leurs demandes.

11 brefs essais pour des villes résilientes et durables : réflexions de la relève municipale

Malgré un taux de participation peu élevé, peut-être faites-vous partie de la minorité qui est allée voter le 7 novembre dernier. Une fois en place, les élus de votre municipalité ont-ils tenu leurs engagements? Trop souvent, les citoyens déçus se désintéressent de la politique municipale une fois passée la période électorale. Pourtant, la municipalité s'avère « le palier de gouvernement capable d'apporter des réponses innovantes aux enjeux du présent », affirme Jonathan Durand Folco dans la préface du livre. La politique municipale se doit de changer pour s'adapter aux nouvelles réalités qui dépassent largement l'asphalte et les aqueducs. Certaines municipalités sont déjà en transition en suscitant davantage la participation citoyenne. Ce livre regroupe 11 textes portant sur ce sujet et écrits par de jeunes élus municipaux des quatre coins du Québec.

ANNE-MARIE AUBIN

Manger, c'est voter

Les essais sont inégaux, mais les plus intéressants témoignent d'expériences vécues, chiffres et sources à l'appui. Parmi les thèmes abordés, l'environnement, l'économie locale, le transport actif accessible, l'autonomie alimentaire, les espaces verts, les néocitoyens et la ville de demain sont au cœur des préoccupations de la majorité. Philippe Pagé, réélu maire de Saint-Camille (dans les Cantons de l'Est) sans opposition en 2021, prône la souveraineté alimentaire. Rendre les produits locaux accessibles et abordables favorise l'économie locale et les saines habitudes alimentaires en plus de diminuer l'empreinte carbone. Pourquoi continuer à manger des avocats quand on sait que « chaque année, la culture de l'avocat fait perdre 1 000 hectares de forêt[?] L'utilisation de pesticides et fongicides n'y est à peu près pas réglementée. Plusieurs grandes fermes sont réputées pour être les propriétés des narcotrafiquants… ». M. Pagé souligne l'apport des microbrasseries en région, la mise en valeur des produits du terroir dans la cuisine des chefs et la vitalité des marchés publics. Toutefois, il s'inquiète de la rareté des terres agricoles « alors que les écoles d'agriculture débordent d'étudiants et d'étudiantes avides de se lancer en affaires et de s'installer en milieu rural… ». Les municipalités devront agir rapidement dans ce dossier.

La grande illusion du recyclage

Loïc Blanquaert, conseiller réélu à Saint-Lambert, nous incite à trier le verre, le carton et le plastique à la source afin d'éviter de contaminer les matières. Tout jeter pêle-mêle dans le bac s'avère une très mauvaise idée et, pourtant, c'est ce qu'on fait : « En novembre 2019, 25 conteneurs de matières recyclables provenant de différents centres de tri québécois à destination de l'Inde ont été interceptés et retournés au pays. La raison invoquée? Ils étaient trop contaminés. » Grâce au tri à la source, la ville d'Ottawa vend les matières recyclables de ses citoyens à Cascades (qui refuse le carton québécois contaminé) et cela lui rapporte 6,7 millions de dollars. Ici, les villes paient pour le traitement de leurs matières recyclables! À quand le tri à la source?

Un accès au logement innovateur

Julie Bourdon, conseillère municipale devenue mairesse de Granby en 2021, aborde l'aménagement du territoire et la densification de façon très intéressante. Les projets immobiliers favorisent trop peu les familles à revenus modestes. Grâce à l'appui de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, Granby a créé un projet de coopérative d'habitation familiale au cœur du centre-ville. Il s'agit de logements à prix abordables pour les familles avec une ferme urbaine au sous-sol : « des fraises, de la laitue et des fines herbes y seront cultivées et commercialisées. Un volet transformation est également envisagé. Le rez-de-chaussée pourrait accueillir un centre de la petite enfance. » Voilà un exemple à suivre.

Les diverses expériences présentées nourrissent notre réflexion sur la politique municipale. À lire pour mieux comprendre, s'impliquer, agir et, qui sait, se lancer en politique?

11 brefs essais pour des villes résilientes et durables : réflexions de la relève municipale. Éditions Somme Toute, 2021, 189 p.

L'autre personnalité de l'année 2021 : les non-vacciné·e·s

Chaque année, l'IRIS choisit une personne ou un sujet dont il a peu été question dans l'actualité pour désigner l'« autre » personnalité de l'année. À première vue, les non-vacciné·e·s ne se qualifient pas pour ce titre. En effet, ceux et celles qu'on appelle désormais les « antivax » ont largement retenu l'attention médiatique et politique au Québec et partout dans les pays occidentaux, où on leur a fait porter une part importante de responsabilité pour notre incapacité collective à mettre fin à la pandémie. Toutefois, ce n'est pas sur la petite minorité de personnes réticentes à la vaccination que nous souhaitons braquer les projecteurs, mais bien sur l'importante proportion de la population mondiale incapable d'avoir accès aux vaccins.

ANNE PLOURDE

INSTITUT DE RECHERCHE ET D'INFORMATIONS SOCIOÉCONOMIQUES (IRIS)

Un premier constat est que la couverture médiatique de ces deux phénomènes – la résistance à la vaccination d'une part, et les problèmes majeurs d'accès aux vaccins d'autre part – semble inversement proportionnelle à leur importance. Au Québec, le nombre de personnes hésitantes face au vaccin contre la COVID-19 n'a cessé de diminuer au cours des derniers mois pour atteindre 10 % de la population en avril 2021. En date du 13 décembre de la même année, ce sont d'ailleurs 89,2 % des 12 ans et plus qui sont adéquatement vacciné·e·s dans la province.

Au même moment – et alors que les pays occidentaux distribuent les troisièmes doses et vaccinent massivement les jeunes enfants très peu à risque de développer des formes graves de la maladie –, 54 % de la population mondiale n'a toujours pas accès à une protection vaccinale complète contre la COVID-19, et 44 % n'ont reçu aucune dose de vaccin. De plus, ce pourcentage global cache des inégalités abyssales : si le Québec est parmi les champions mondiaux de la vaccination, à l'autre bout du spectre, 92 % des Africain·e·s sont sans protection adéquate, et 88 % de la population de ce continent n'a reçu aucune dose de vaccin.

Or, ces larges bassins de population non vaccinée sont une véritable aubaine pour le virus, qui peut continuer d'y faire des ravages mortels tout en trouvant là un terreau fertile au développement de variants potentiellement plus contagieux, plus dangereux et résistants aux vaccins. Alpha, Delta et autres Omicron peuvent ensuite se répandre au reste de la planète, y compris au sein des populations largement vaccinées. En effet, s'il est une chose que la COVID-19 nous a rappelée, c'est que les virus n'ont que faire des frontières, même lorsqu'on tente de les fermer, et que la seule issue face à une pandémie mondiale est celle de la solidarité mondiale.

De ce point de vue, les problèmes graves d'accès au vaccin dans certaines régions du monde sont beaucoup plus préoccupants que l'hésitation vaccinale qui perdure dans les pays où les taux de vaccination atteignent des niveaux proches de l'immunité collective. Certes, plus d'un facteur explique la faible couverture vaccinale observée dans les pays du Sud, dont la réticence d'une partie de la population envers les vaccins. Cela dit, la responsabilité des compagnies pharmaceutiques et des gouvernements des pays riches dans la perpétuation de la pandémie est beaucoup plus grande que celle de la poignée de personnes qui refusent la vaccination.

À cet égard, le gouvernement canadien a jusqu'à maintenant fait davantage partie du problème que de la solution. Si l'ensemble des pays riches ont largement accaparé les doses de vaccins au détriment des pays du Sud depuis le début de la pandémie, le Canada s'est (tristement) distingué en réservant le plus grand nombre de doses par habitant·e : en novembre 2020, il en avait déjà commandé 358 millions, soit 9,5 doses par habitant·e, nuisant ainsi « à l'éventuelle lutte contre le coronavirus dans les pays pauvres ». De plus, en décembre 2021, le gouvernement Trudeau refusait encore d'appuyer les initiatives visant à suspendre l'application des règles concernant les brevets sur les vaccins contre la COVID-19. Une telle décision permettrait pourtant à des entreprises, notamment dans les pays du Sud, d'en produire des versions génériques moins coûteuses et ainsi de faciliter l'accès au vaccin dans le monde.

Les seules à profiter de ces brevets sont pourtant les grandes entreprises pharmaceutiques. Des calculs récents estiment que Pfizer, BioNTech et Moderna empocheront des bénéfices avant impôt de 34 milliards de dollars en 2021, ce qui représente plus de 1 000 $ de profits par seconde. Bien que les gouvernements aient largement financé l'élaboration des vaccins avec des investissements dépassant 14 milliards de dollars à l'échelle de la planète, les mêmes États paient très cher pour acheter les doses produites par ces entreprises, qui ne se sont pas gênées pour augmenter leur prix en août 2021 lors de la négociation des nouveaux contrats d'approvisionnement avec l'Europe. Moderna s'est d'ailleurs vue décerner un prix-citron pour avoir imposé les marges de profit les plus élevées sur son vaccin, alors que celui-ci a été entièrement subventionné par des fonds publics.

Si le rôle honteux des gouvernements occidentaux et de l'industrie pharmaceutique dans les graves problèmes d'accès aux vaccins à l'échelle mondiale a très peu retenu l'attention en 2021, souhaitons que 2022 nous apporte plus de discernement et un meilleur sens des priorités. Pour sortir de cette fichue pandémie, une véritable solidarité internationale avec les non-vacciné·e·s involontaires sera absolument nécessaire.

PHOTO : SHUTTERSTOCK

Moderna s'est vue décerner un prix-citron pour avoir imposé les marges de profit les plus élevées sur son vaccin, alors que celui-ci a été entièrement subventionné par des fonds publics.

Cintech agroalimentaire vise une ferme sobre en carbone

Cintech agroalimentaire, un centre de recherche basé à Saint-Hyacinthe, présentait en novembre dernier son projet Atlas – notre soutien à la Terre, dont l'axe principal sera la ferme sobre en carbone.

ALEXANDRE D'ASTOUS

« Il est de plus en plus nécessaire de fournir des solutions à l'urgence climatique tant pour le monde agroalimentaire que l'ensemble de la société. Atlas s'inscrit au cœur des activités du Quartier des études supérieures de Saint-Hyacinthe avec le support du Cégep de Saint-Hyacinthe, de l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec et de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal », explique le PDG de Cintech agroalimentaire, Jean Lacroix.

Cintech se veut en quelque sorte le service de recherche et développement pour les petites et moyennes entreprises et un appui aux grandes entreprises disposant de service en R-D. « Les entreprises veulent tendre le plus possible vers la carboneutralité. Elles sont conscientes que l'empreinte carbone deviendra très bientôt une exigence pour exporter des produits dans plusieurs pays », précise M. Lacroix.

L'avantage de l'hydroélectricité

M. Lacroix estime que le Québec possède un avantage concurrentiel important, l'hydroélectricité, qui est l'une des formes d'énergie les plus vertes. « Il faut que nos entreprises puissent tirer profit de cet avantage. De plus en plus de pays, incluant le Canada, envisagent d'appliquer une taxation pour les produits importés ayant une trop forte empreinte carbone. En agriculture, nous regardons ça du champ à l'assiette ou de l'animal à l'assiette. On veut une plus grande souveraineté alimentaire, ce qui est très bien, mais on doit aussi viser une meilleure empreinte carbone pour nos produits. Nous aurons des projets à annoncer en 2022 qui découleront du projet Atlas. Le financement de certains projets est attaché, il ne manque que les annonces officielles des gouvernements », mentionne-t-il.

Des protéines végétales

Cintech signale qu'un des grands mouvements qui se fait sentir présentement dans le choix des consommateurs, c'est l'utilisation des protéines végétales comme solution de remplacement à la viande. « Nos entreprises sont conscientes du phénomène et elles veulent se positionner dans ce marché. Nous sommes là pour les accompagner. Nous sommes là pour verdir notre agriculture en proposant des alternatives permettant de diminuer l'empreinte environnementale de notre agriculture par l'utilisation de fertilisants verts ou de la biométhanisation. Le projet Atlas va nous permettre d'aller encore plus loin à ce niveau », déclare M. Lacroix.

Moderniser l'agriculture

M. Lacroix considère que l'agriculture québécoise doit se moderniser et que cela passe par un caractère plus vert. Saint-Hyacinthe étant la technopole agricole du Québec, c'est l'endroit de prédilection pour amorcer un virage. « Nous avons la chance de pouvoir travailler avec trois maisons d'enseignement (cégep, ITAQ et médecine vétérinaire) qui sont tout près de nous. Ça facilite le travail et la transmission du savoir à nos étudiants, qui sont nos entrepreneurs de demain. Les étudiants sont généralement déjà sensibilisés à la réduction de l'empreinte carbone en agriculture ».

« C'est un grand terrain de jeu que nous avons avec quatre ou cinq projets pilotes en cours qui nous permettront de mettre nos forces de l'avant. Une des forces de Cintech, c'est le testage de produits auprès de groupes témoins. Plusieurs nouveaux produits disparaissent des tablettes en moins d'un an parce qu'ils ne répondent plus aux besoins des consommateurs. Comme ça coûte extrêmement cher de mettre un nouveau produit en tablettes, il vaut mieux prendre quelques semaines de plus pour le tester avant de le lancer », précise le PDG de Cintech.

PHOTO COURTOISIE VALENTIN LEROY

le PDG de Cintech agroalimentaire, Jean Lacroix, lors du lancement qui a eu lieu en novembre dernier.

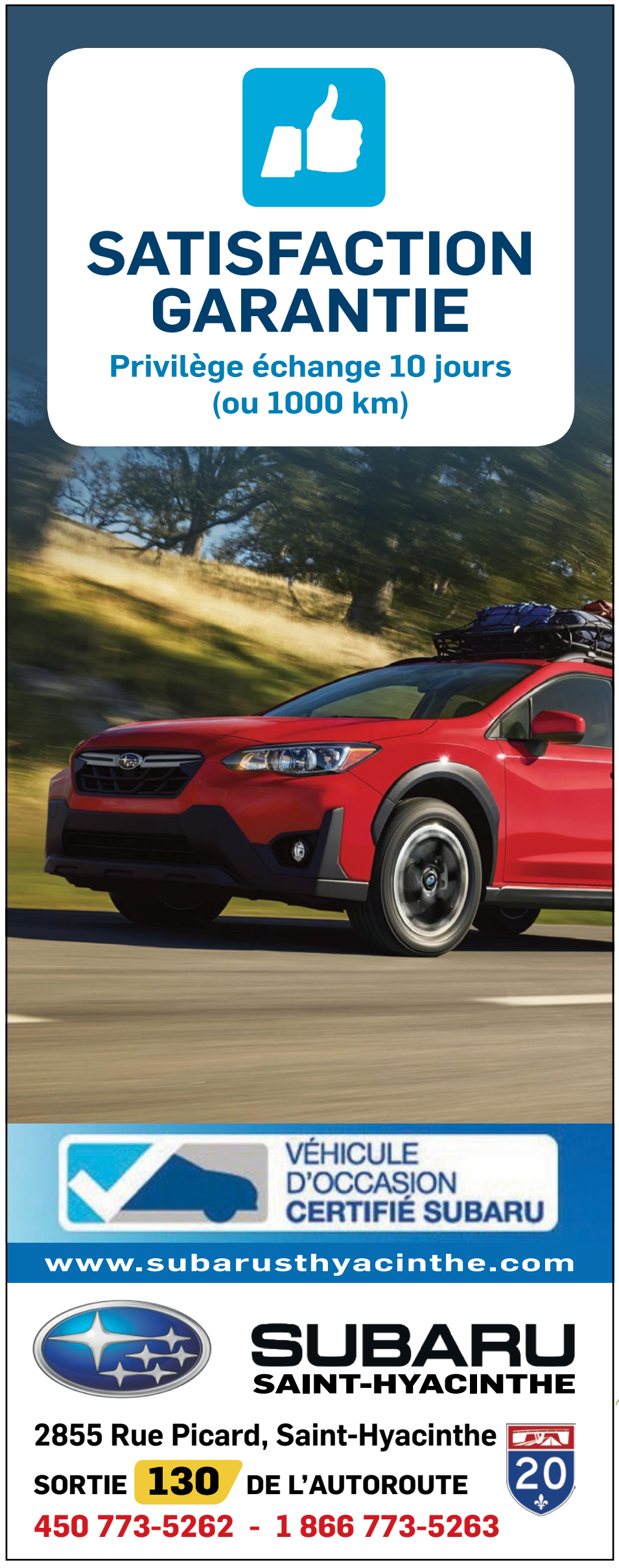

Merci à tous mes clients et amis pour cette réussite!

40 transactions en 2021

ENGAGEZ LE COURTIER QUI VA DROIT AU BUT!

RE/MAX RENAISSANCE
AGENCE IMMOBILIÈRE

Tranquilli-T POUR UNE TRANSACTION IMMOBILIÈRE EN TOUTE QUIÉTUDE.

PIERRE-LUC MANDEVILLE

TEL. : 450 278-1118 - 450 771-7707

pierreluc.mandeville@cgocable.ca

3100, AVENUE CUSSON, BUR. 101, SAINT-HYACINTHE, QUÉBEC J2S 8N9